

Junglinster, le 17 novembre 2022

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 25 novembre 2022 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 24 octobre 2022.
2. Approbation du Programme d'action local logement (PAL) dans le cadre du Pacte logement 2.0.
3. Modifications budgétaires à l'exercice extraordinaire 2022.
4. Approbation des devis concernant des travaux au bâtiment « Parmentier » à Junglinster.
5. Fixation des indemnités et modalités d'octroi pour tiers collaborant accessoirement à une activité scolaire ou périscolaire.
6. Modification du règlement de circulation.
7. Confirmation de règlements de circulation.
8. Exercice du droit de préemption.
9. Autorisation de lotissement de terrains situé à l'intérieur du PAP-QE.
10. Avis sur des décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest : ARIS augmentation des heures de travail à 30 heures.
11. Arrêt provisoire du compte de fin de gestion 2020.
12. Arrêt provisoire du compte de gestion complémentaire 2020.
13. Arrêt provisoire du compte de gestion globalisé 2020.
14. Arrêt provisoire du compte administratif 2020.
15. Approbation d'une convention.
16. Approbation d'un contrat de bail.
17. Approbation d'un contrat de bail commercial.
18. Approbation d'un acte notarié.
19. Approbation de contrats de concession aux cimetières.
20. Résiliation d'un contrat de bail.
21. Résiliation d'un contrat de fermage.
22. Décomptes de travaux extraordinaires.
23. Attribution de subsides ordinaires et extraordinaires aux associations locales, clubs sportifs et associations et organismes opérant sur le plan national.
24. Fixation des subsides à accorder aux associations communales.
25. Fixation des subsides à accorder aux associations et organismes opérant sur le plan national.
26. Changement dans les commissions consultatives communales.
27. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire



ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Judi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu